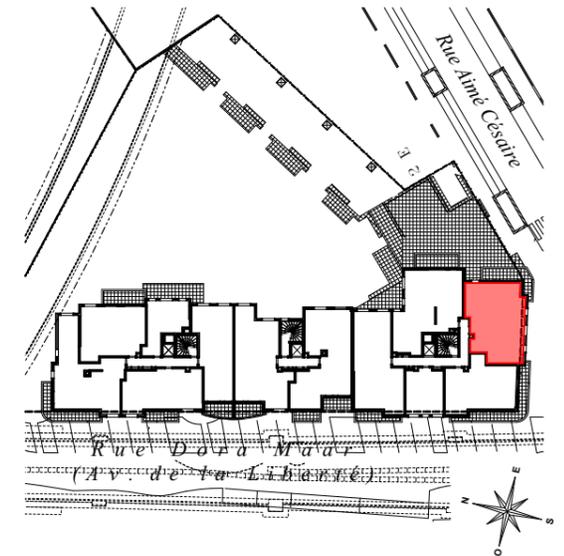
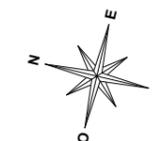
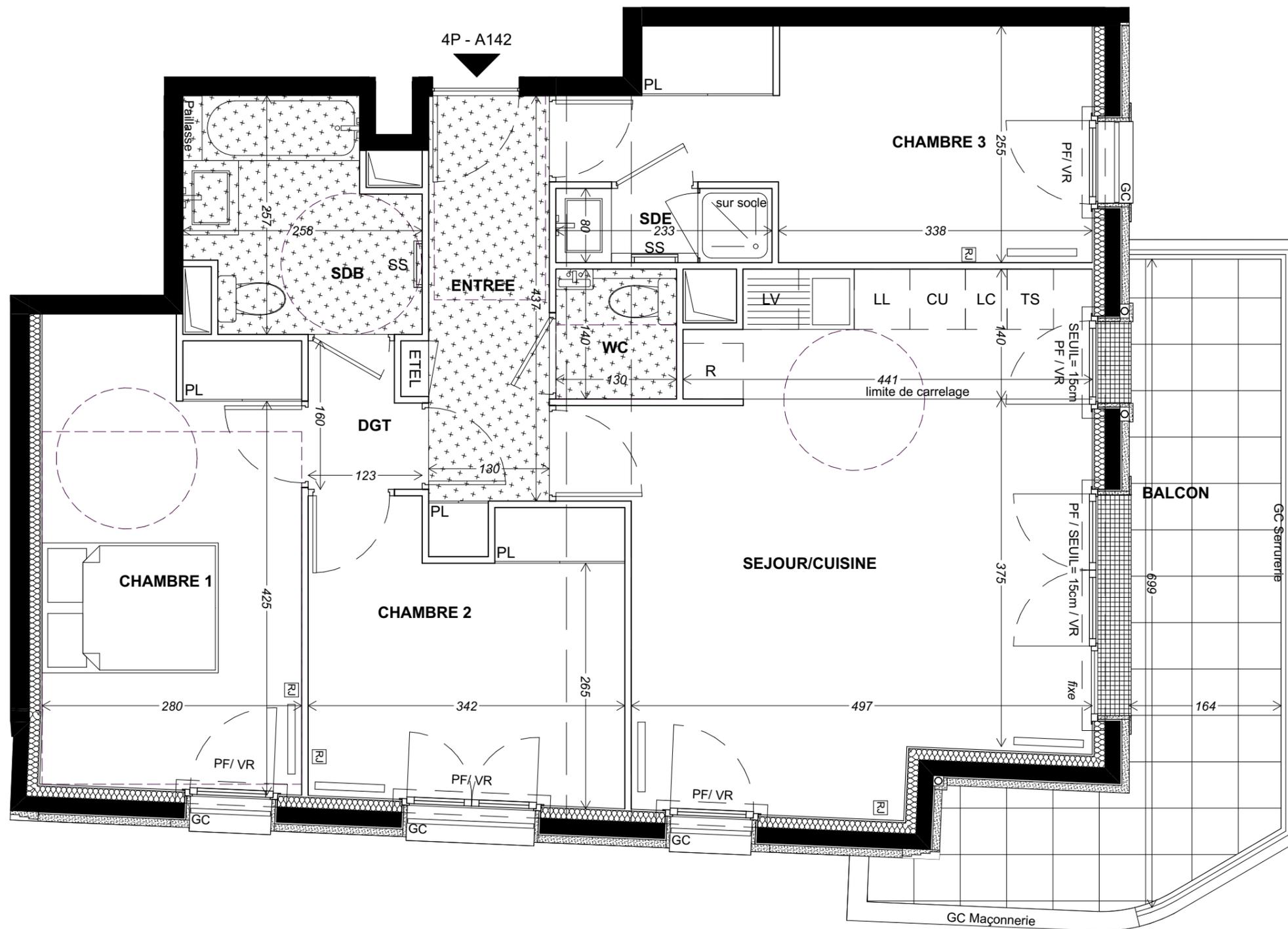


BATIMENT A



HALL A1

APPARTEMENT 4 PIECES
n° A142 au 4^e étage



ENTREE	6,1
SEJOUR/CUISINE	27,4
CHAMBRE 1	13,9
CHAMBRE 2	10,5
CHAMBRE 3	11,9
SDB	5,6
SDE	1,9
WC	1,8
DGT	1,8

SURFACE TOTALE HABITABLE 80,9 m²

BALCON 13,8

SURFACE TOTALE PRIVATIVE 94,7 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
☼ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
— Poutre	LC : Linéaire complémentaire

Indice E Série notaire Septembre 2018

Echelle : 1:50

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.